

Saviez-vous que...

TAUX DE PLACEMENT **100 %**

Comme la demande pour les soins vétérinaires est croissante, le taux de placement des diplômés est d'autant plus élevé, soit 100 %! Le taux de placement des jeunes diplômés et le taux d'occupation des médecins vétérinaires en exercice sont très élevés.

76 % FEMMES DIPLÔMÉES

Comme dans plusieurs domaines professionnels, les femmes occupent un pourcentage grandissant dans la pratique de la médecine vétérinaire. Comme en font foi les dernières statistiques auprès des diplômés de la cohorte 2018, sur 75 diplômés, 76 % étaient des femmes et 24 % étaient des hommes.

PROVENANCE DES ÉTUDIANTS

53 % des étudiants admis à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal ont étudié dans un autre programme universitaire avant d'y être admis et 47 % étaient étudiants dans une institution collégiale.



Quelques mots sur l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Fondé en 1902, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est un organisme, constitué en vertu du Code des professions du Québec et de la Loi sur les médecins vétérinaires, qui regroupe plus de 2 600 médecins vétérinaires du Québec à ce jour.

Son mandat est d'assurer la protection du public. À cette fin, l'Ordre encadre et surveille l'exercice de la profession et veille au développement professionnel des médecins vétérinaires, dans le but de contribuer pleinement à la santé publique et à la santé et au bien-être animal. L'Ordre surveille l'exercice de la profession en contrôlant le titre et le droit d'exercice, en vérifiant la compétence à l'admission et en la maintenant par l'inspection professionnelle et la formation continue.



MÉDECIN VÉTÉRINAIRE



Ordre des médecins vétérinaires du Québec

800, avenue Sainte-Anne, bureau 200 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G7

450 774-1427 | Sans frais : 1 800 267-1427
www.omvq.qc.ca | info@omvq.qc.ca

*Une carrière stimulante
et remplie de défis!*

Une profession au cœur de la santé animale et publique

Les médecins vétérinaires, par leur formation et leurs horizons diversifiés, sont au cœur même de la relation humain-animal et font figure de référence en matière de santé animale auprès de l'ensemble de la communauté.

Ils veillent à la santé et au bien-être de toutes les espèces animales, à la salubrité et l'innocuité des viandes, à la prévention et au contrôle des maladies, à la surveillance des épidémies et à l'avancement de la recherche.



Une formation de pointe

La pratique de la médecine vétérinaire requiert de compléter une formation médicale universitaire de cinq ans. Au Québec, l'Université de Montréal offre le doctorat en médecine vétérinaire au campus de la Faculté de médecine vétérinaire, situé à Saint-Hyacinthe. Cette faculté est la seule unité d'enseignement et de recherche en médecine vétérinaire au Québec et la seule faculté de médecine vétérinaire francophone en Amérique du Nord.

Les programmes étant contingentés, la Faculté de médecine vétérinaire reçoit, bon an, mal an, plus de 900 demandes d'admission. De ce nombre, seulement 96 nouveaux étudiants seront choisis. Il est donc essentiel d'avoir d'excellents résultats scolaires et de réussir les tests requis pour être admis.

Au terme de ce programme, l'étudiant reçoit son doctorat en médecine vétérinaire (D.M.V.). Il devra alors démontrer sa compétence afin d'obtenir son permis de pratique délivré par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.



Photo SWF/Melão

Une profession, une multitude de possibilités!

Les médecins vétérinaires sont présents dans tous les domaines relatifs au bien-être et à la santé animale. Une fois diplômés, ils peuvent pratiquer dans des secteurs d'activités des plus diversifiés, dont :

- les animaux de compagnie (chiens et chats);
- les oiseaux et animaux exotiques;
- les animaux de la ferme (bovins laitiers, bovins de boucherie, petits ruminants);
- les équins;
- l'industrie animale (porcs et volailles);
- la santé publique (la surveillance des maladies d'origine animale, des épidémies, des maladies transmissibles de l'animal à l'humain, l'inspection des viandes et l'innocuité alimentaire et des abattoirs);
- les laboratoires de recherche;
- les compagnies pharmaceutiques;
- les compagnies d'alimentation animale;
- la faune et l'environnement;
- la recherche;
- l'enseignement.



Qualités requises pour devenir médecin vétérinaire

- Curiosité intellectuelle
- Dexterité
- Autonomie
- Empathie
- Bon communicateur et bon vulgarisateur
- Excellent jugement

Travaillant souvent à leur propre compte, les médecins vétérinaires doivent aussi avoir la fibre entrepreneuriale.

